



INSTALLATION

Les équipements doivent être installés sur un sol plat dépourvu de tous matériaux pouvant percer le PVC (pierres, ferrailles, verres ..)
Il est recommandé qu'une moquette ou lino soit installé en dessous.

Les surfaces les plus adaptées :

- Herbe
- plateforme en béton
- Parking
- Route
- sur palettes en plastiques recouverts de moquette (aération du plancher)
- A l'abris du vent

ÉLÉMENTS PROHIBÉS

- Bougies
- Feu
- Electricité autre que solaire ou faible puissance
- Appareils ménagers
- Cintres en fer
- Tous ustensiles pointus et coupants

SÉCURITÉ:

La présence de plusieurs chambres à air permet de garantir la sécurité des occupants.
Des barrières Vauban doivent entourer les équipements afin de les protéger des allers et venues.
Les fixer à des arbres ou poteaux avec les anneaux de fixation et sangles en haut, en bas et sur les côtés
Rajouter des plots de sécurité supplémentaires en béton à la base

STOCKAGE :

Ne jamais plier un équipement sans avoir vérifié qu'il soit totalement sec.
Stockage en zone sèche et à l'abri du soleil et de l'humidité.
Il est recommandé de stocker les équipements dépliés quand cela est possible.

CHALEUR :

Ne pas mettre les équipements au contact d'une source de chaleur.

RECOMMANDATION

En intérieur / installer un extincteur

ENTRETIEN :

Nettoyage à grande eau
Eviter les produits de nettoyage corrosifs
Eau de mer à rincer abondamment et laisser sécher